

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

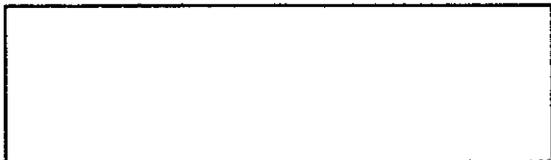
EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN

Ne paraît pas en juillet et août

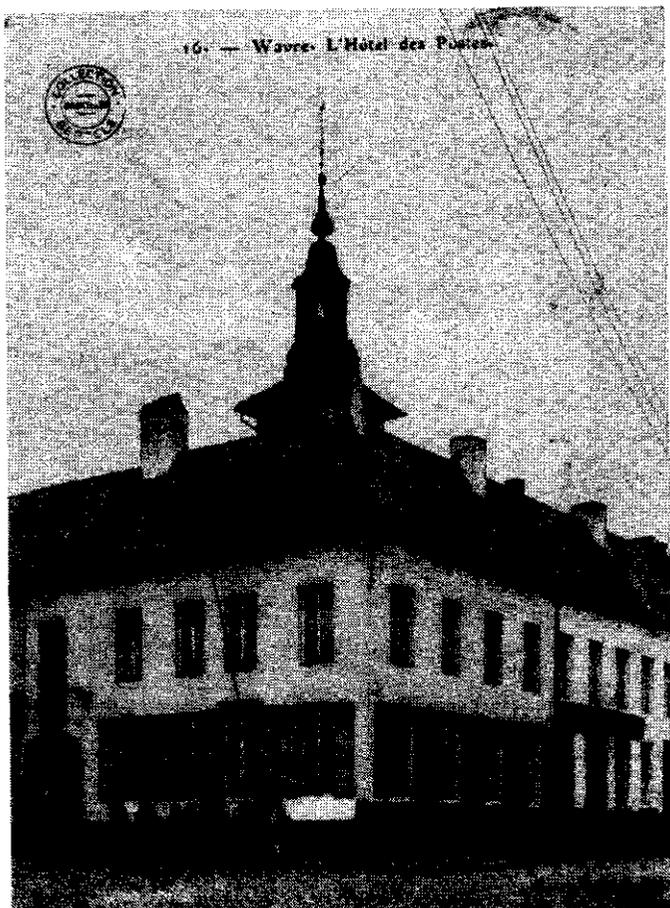
24, rue Haute

Bureau de dépôt : WAVRE I

1300 WAVRE



Mois de



Club Philatélique de Wavre

Composition du Comité :

Président : Hubert HAVRENNE Tél.: 010/84.44.42
Ruelle Bavay, 4
1390 ARCHENNES

Vice-Président : Pierre GILSON Tél.: 010/24.13.13
Champ des Monts, 9
1300 WAVRE

Trésorier : Alain PIPART Tél.: 010/22.37.79
Chée. de Louvain, 76
1300 WAVRE

Secrétaire : Guy OTTEN Tél.: 010/22.25.12
Rue Haute, 24
1300 WAVRE

Responsable des nouveautés : André CLUSMAN
Chée. de Jodoigne, 79
1390 BIEZ Tél.: 010/84.17.93

Responsable des circulations : Jean DERAED
Rue Jean-Philippe, 23
1380 OHAIN Tél.: 02/653.04.49

Commissaire : Daniel EGGEN
Rue Jos. Wauters, 57
1300 WAVRE Tél.: 010/22.25.02

REUNIONS : tous les troisièmes jeudis du mois à 19h.30

LOCAL : BRASSERIE du COMMERCE
Rue du Commerce, 26 à WAVRE

COTISATION : 250 F. par an (100 F. pour les moins de 25 ans)
à verser au compte : **556-0191470-53**

JOURNEE D'ECHANGES : le troisième dimanche d'octobre
de 9h.00 à 18h.00
Hôtel de Ville de Wavre

SERVICES OFFERTS :

- Circulations de carnets à choix
- Fournitures des nouveautés parues dans le monde entier
- Fournitures philatéliques (catalogues, classeurs...)
- Réalisations inter-membres lors des réunions du 3e jeudi du mois
- Location des catalogues "Yvert & Tellier", C.O.B.
- Expertise de pièces rares ou douteuses
- Exposés philatéliques lors des réunions du 3e jeudi du mois.

N° 302

JANVIER 1996

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

La prochaine réunion du club se tiendra :

le jeudi 18 janvier 1996

à partir de 20h.00 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.
Minicauserie : "La philatélie réserve bien des surprises", par Jean-Louis
Dechesne.

Distribution des nouveautés par André Clusman

Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 1133/38 ** - Parachutisme	700 BEF
Belgique : N° 1163/68 ** - Antituberculeux	480 BEF
Belgique : N° 1198/1203 ** - Antituberculeux.....	200 BEF
Belgique : N° 613/14 ** - Saint-Martin	150 BEF
Belgique : N° 697/98 ** - Sinistrés	100 BEF
Belgique : N° 1286 + 1344/47 ** - Gand - Zoo d'Anvers	70 BEF
Belgique : N° 1419/21 ** - Schuman, Kongolo, etc.....	61 BEF
Belgique : N° 1241 ** - Bourdon de la Paix	60 BEF
Belgique : N° 1354/58 ** - Antituberculeux	60 BEF
Belgique : N° 1329/32 ** - Libération des camps	55 BEF
France : N° 1365 ** - Géricault	50 FRF
Allemagne : N° 579 - Ruban brun.....	45 FRF
Monaco : N° 473/77 ** - Mariage princier.....	27,5 FRF
Saint-Marin : 2 FDC ob. du 05.05.95	120 BEF
Tchéquie : BF Madone Svatovitska - ob.....	70 BEF

COTISATIONS :

La cotisation pour 1996 est fixée à 250 BEF (gratuite pour les moins de
25 ans). Elle pourra encore être réglée lors de la réunion de janvier.

On peut également verser au compte 556-0191470-53 "Cotisations - Club
philatélique Wavre".

Si une croix figure ci-contre, cela signifie que nous n'avons
pas encore reçu votre cotisation pour 1996.

Si vous désirez continuer à être membre du club et recevoir
régulièrement le bulletin, ne tardez pas à vous mettre en
règle de cotisation.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de notre club s'est tenue le jeudi 21 décembre au local habituel "La Brasserie du Commerce" rue du Commerce, 26 à Wavre.

Le président, Hubert Havrenne, rappela les deux activités principales de l'année 1995 : la prévente du timbre du Musée de l'Eau, à Genval, en janvier et la Bourse philatélique et cartophile d'octobre. Dès à présent, cette bourse est prévue pour le dimanche 20 octobre 1996.

Il proposa le souper gastronomique du samedi 3 février prochain ainsi que la visite de l'Atelier du Timbre à Malines, le jeudi 5 septembre 1996.

Alain Pipart présenta le bilan du club, que vous trouverez ci-dessous :

RECETTES :

Ventes	40.644
Tombola	25.105
Cotisations	27.100
Divers : Prév. Janvier	52.104
Subsides	
et divers	21.134
.....	73.238
Journée d'Echange	63.880
Total :	229.967

DEPENSES :

Secrétariat	17.193
Tombola	20.907
Divers : Prév. Janvier	11.145
Bons d'achat	19.350
Philac	15.396
Divers	18.024
.....	63.915
Journée d'Echange	25.208
Souper	14.840
Jeunes	850
Total :	142.913

BILAN

Recettes :	229.967
Intér. Riga :	14.636
Total :	244.603
Dépenses :	- 142.913
Solde positif	101.690

Pierre Vansever et Caroline Flower ont procédé à la vérification des comptes. Ils invitèrent l'assemblée à approuver les comptes qu'ils ont trouvés rigoureusement exacts au franc près!

Pour l'année 1996, Bernard Hanno et Jacques Morel ont été désignés comme vérificateurs aux comptes.

Hubert Havrenne, Président, Alain Pipart, Trésorier, André Clusman, responsable des nouveautés et Jean Deraed, responsable des circulations, étaient sortants et rééligibles. Aucune candidature n'ayant été déposée, ils ont été reconduits dans leurs fonctions pour un terme de deux ans.

La situation financière du club étant excellente, et suivant la tradition, un cadeau philatélique (un classeur pour documents philatéliques, enveloppes 1er jour ou cartes postales) ainsi qu'une tournée générale de consommations, furent offerts aux 58 membres présents.

Guy OTTEN

FEDERATION ROYALE DES CERCLES PHILATELIQUES DE BELGIQUE

TOMBOLA

cartes rouges



00428	00954	03156	04591	04730
04927	05319	06057	06531	07531
08345	09135	09630	10357	11432
11564	11864	12013	12345	13098
13531	14444	14975	16286	16411
17189	17431	18605	18987	19234
20246	20456	21935	22548	22876
23013	24263	24642	24864	25376

Les numéros gagnants donnent droit à un bon d'achat d'une valeur de 1000 fr, valable à partir du 1.1.1996. Les lots 1994 (cartes jaunes) seront périmés à partir du 30 novembre 1995.

Les cartes gagnantes doivent être transmises à l'adresse suivante afin d'être échangées contre le bon d'achat :

M. DUHAMEL R. (trésorier FRCPB) - Av. des Erables, 14
1420 BRAINE-L'ALLEUD

ECOLE DES JEUNES

La prochaine réunion de l'école des jeunes aura lieu le vendredi 26 janvier 1996 à 17h.30 au local habituel : premier étage de la "Brasserie du Commerce.

Rens. Alain Pipart

tél.: 010/22.37.79

PETITE ANNONCE

Suite au décès de Raymond Tombeur, ancien membre du club, ses héritiers essaient de réaliser au mieux ses collections.

De nombreux classeurs et albums contiennent, dans un état impeccable, les timbres suivants :

Belgique (blocs, carnets, bandes...), France, Luxembourg, Nations-Unies, Pays-Bas, Grande Bretagne, Jersey, Ile de Man, Autriche, Suisse, Norvège, Danemark, Allemagne (Reich, zones, Bundespost, Berlin), Congo belge, Europa.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Albert Tombeur, le soir et le week-end au 010/41.72.29

SOUPER GASTRONOMIQUE

Le 29ème souper gastronomique du club philatélique de Wavre aura lieu le samedi 3 février 1996 à partir de 19h.30 au restaurant "La Carte blanche", avenue Reine Astrid 8 à Wavre (à côté des anciens Ets. Bustin) - Fin Bec).

Deux menus sont proposés :

MENU A

*Apéritif Kir vin blanc
Parfait saumon fumé
Filet de Bar à la Provençale
Mousse au chocolat*

MENU B

*Apéritif Kir vin blanc
Turban de Jambon de Parme et fromage blanc
Pintadeau à la Brabançonne
Misérable*

Participation : 1.200 BEF (tout compris)

Inscriptions jusqu'au lundi 29 janvier auprès
d'André Clusman : Tél.: 010/84.17.93

ou en virant au compte 083-0293578-59 d'André Clusman à Grez-Doiceau.

Ne pas oublier de préciser le menu choisi.

COMMENT FABRIQUE-T-ON UN TIMBRE-POSTE?

Bien que presque tout le monde connait et utilise les timbres-poste, il en est peu qui connaissent la longue procédure nécessitée par l'émission d'un nouveau timbre-poste.

Par ailleurs, cela n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit ici d'une activité très spécialisée de la Régie des Postes. Il n'y a que quelques techniciens qui sont entièrement initiés.

En temps normal et selon le procédé d'impression, la procédure à respecter lors d'une émission demande un minimum de 12 mois pour la mise en circulation dans les meilleures conditions possibles, d'un nouveau timbre-poste ou d'une série de timbres-poste spéciaux.

Les travaux peuvent être répartis en trois phases :

- la phase administrative;
- la phase artistique;
- la phase technique.

1. LA PHASE ADMINISTRATIVE

Une demande d'émission de timbres-poste spéciaux, émanant le plus souvent d'organismes ou d'institutions privés à caractère culturel, philanthropique ou patriotique, se trouve à la base des activités administratives préparatoires. L'initiative pour l'émission de timbres-poste spéciaux n'émane que rarement des instances gouvernementales.

Les demandes d'émission de timbres-poste spéciaux deviennent de plus en plus nombreuses. Les demandes sont soumises à la Commission Philatélique, qui est composée comme suit: 5 fonctionnaires en activité appartenant à la Régie des Postes et choisis parmi ceux des rang 13 et au-delà (niveau 1); 8 membres choisis en raison de leur compétence spéciale en matière philatélique, culturelle ou artistique.

Le mandat de tous les membres, sauf celui du Président, est fixé à cinq ans mais cesse d'office dès que le membre atteint 65 ans d'âge.

La présidence de la Commission Philatélique est exercée par le fonctionnaire de rang 15 qui a sous son autorité les services de la Philatélie de la Régie des Postes. En cas d'indisponibilité du Président, le Ministre qui gère la Régie des Postes, choisit un remplaçant parmi les quatre autres fonctionnaires.

La commission est chargée d'émettre son avis à l'intention du Ministre sur toute question se rapportant à l'émission des valeurs postales.

Elle examine les demandes d'émission et propose au Ministre le projet du programme des timbres-poste spéciaux, qui en décide et qui le soumet à l'approbation royale. L'arrêté royal prévoyant le programme d'émission des timbres-poste spéciaux d'un exercice, mentionne la dénomination de chaque émission, le sujet et la valeur de chaque timbre.

Ce programme est communiqué à tous les philatélistes inscrits à la Régie et il est publié dans la presse.

2. LA PHASE ARTISTIQUE

Lorsque le programme a été fixé, l'étude du projet des timbres-poste est entamée à la lumière des suggestions avancées par la Commission Philatélique concernant chacune des séries ou valeurs particulières, le Service du Timbre et de la Philatélie rassemble la documentation nécessaire à la réalisation du projet de chaque timbre-poste. Dans la plupart des cas, cette documentation de base se trouve dans les musées, dans les livres ou dans des périodiques artistiques ou culturels.

D'autre part, on fait appel à des artistes pour la réalisation d'esquisses rendant l'idée souhaitée d'une manière originale. Parfois aussi le projet déterminé est composé à l'aide de photographies.

C'est sur base de ces documents que des artistes-dessinateurs spécialisés élaborent, pour chaque timbre-poste et sur commande du Service du Timbre de la Philatélie, un ou plusieurs projets d'un format quatre fois plus grand que celui du timbre-poste même.

La Commission Philatélique choisit les projets les plus adéquats, les approuve ou non, ou suggère les modifications nécessaires. Ces projets définitifs (maquettes) doivent répondre à certains critères, en fonction du procédé d'impression à utiliser.

Une maquette d'un timbre-poste en taille-douce devra répondre à d'autres exigences que le projet d'un timbre à imprimer en héliogravure.

Ainsi, un dessin à la plume convient mieux à la technique de l'impression en taille-douce tandis que les dessins en semi-teinte (lavis, pastel, gouache, aquarelles et même des photos) se prêtent mieux à la reproduction par le procédé de l'héliogravure.

Seuls les dessinateurs spécialisés sont aptes à élaborer des projets en fonction du procédé d'impression choisi.

La qualité de la documentation de base ainsi qu'une étude

approfondie du sujet constituent des conditions requises à la réalisation de timbres-poste artistiques. Ici on se sert d'une lentille concave qui permet de réduire la maquette au format réel du timbre.

L'approbation du projet définitif par le Ministre des P.T.T. est confirmée par un arrêté ministériel qui détermine:

- le procédé d'impression;
- la ou les couleur(s);
- le tirage;
- la date d'émission;
- le délai de vente;
- les lieux et dates de vente.

Toutes ces données sont communiquées aux bureaux de poste, au moyen d'ordres de service, diffusées au moyen de communiqués de presse et annoncées aux collectionneurs intéressés au moyen de dépliants philatéliques.

Le projet approuvé sert de base et de point de départ à la phase technique.

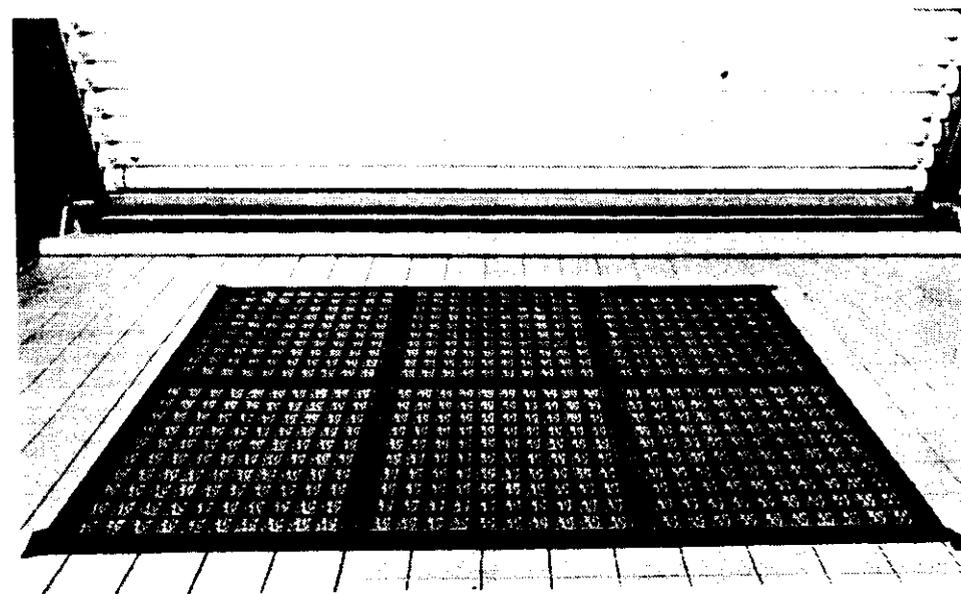
3. LA PHASE TECHNIQUE

LES TECHNIQUES D'IMPRESSION

1. Impression typographique ou typo.

Pour cette technique d'impression, les parties à imprimer sont situées sur une seule face à la surface de la forme d'impression.

Appareil d'insolation avec rayons U.V. pour transposer l'image du timbre-poste sur la plaque photopolymère.



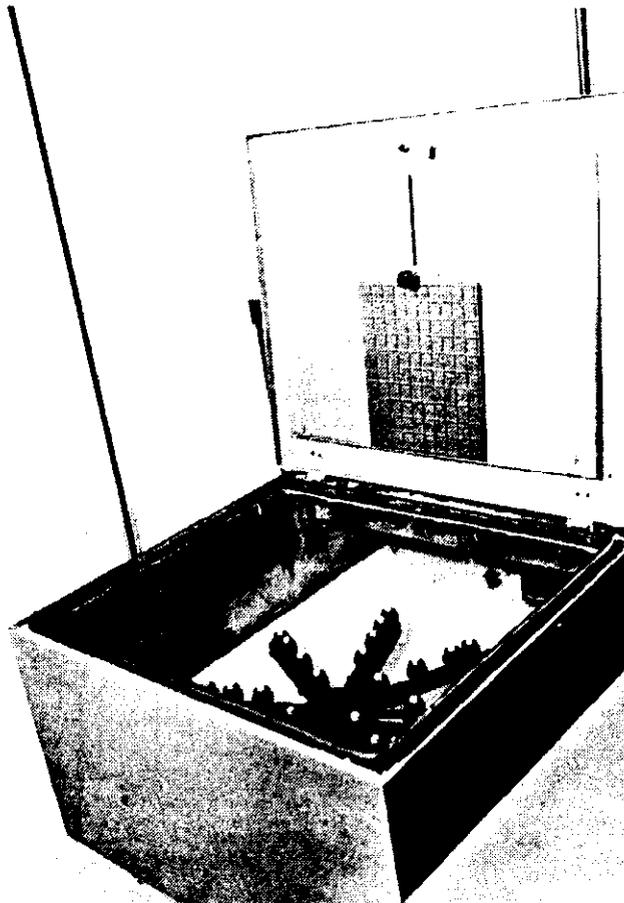
Confection de la forme d'impression ou cliché.

Une entreprise de photogravure remet à l'Atelier Général du Timbre un film lisible en négatif sur la face mate. Sur ce film, l'image à imprimer (le timbre), est laissée en blanc par rapport aux parties opaques noires qui ne doivent pas être imprimées. La face lisible de ce film est posée sur une plaque photopolymère qui se compose de trois parties:

- un support métallique;
- une substance adhésive;
- une couche synthétique photosensible.

L'ensemble, plaque et film, est exposé pendant quelques minutes à un rayonnement ultra-violet. Les rayons U.V. traversent les parties transparentes du film et pénètrent dans la couche photosensible de la plaque photopolymère, ce qui renforce

Appareil de lavage pour plaques photopolymères.



cette couche à cet endroit, tandis que les parties non exposées demeurent molles.

La plaque photopolymère est alors lavée abondamment à l'alcool éthylique ou à l'eau selon les propriétés de la plaque utilisée.

Seules les parties exposées demeurent et, avec le support métallique de la substance adhésive, constituent la forme d'impression.

L'impression

L'impression s'effectue sur des feuilles coupées, au format souhaité.

Après l'impression, ces feuilles de timbres-poste doivent être perforées, rangées après rangées.

- Sur presses plates.

Les formes d'impression sont placées sur les supports magnétiques plats et introduites dans le châssis de la machine à imprimer.

Un ensemble de rouleaux recouverts de caoutchouc amène ensuite l'encre d'un encrier vers les parties supérieures de la forme d'impression.

Une fois encrée, une feuille de papier est pressée sur la forme d'impression soit au moyen d'un cylindre, d'une presse à cylindre ou encore d'une platine dans le cas d'une presse à platine.

- Sur une presse rotative à papier en feuilles.

La forme d'impression est tendue sur un cylindre-plaque opaque.

Le cylindre-plaque tournant, sur lequel est placée la forme d'impression, entre successivement en contact avec les rouleaux encres et ensuite le papier à imprimer est pressé par le cylindre d'impression sur la forme d'impression.

2. L'impression en creux.

A l'opposé de l'impression typographique ou typo, l'impression en creux est une technique d'impression où les parties imprimantes se trouvent en creux sur une plaque ou un cylindre d'impression. L'Atelier Général du Timbre utilise la plupart du temps des cylindres.

Préparation des cylindres d'impression.

Les cylindres d'impression se composent tous d'un revêtement en acier, pourvu ou non de portées d'axe, sur lequel est appliquée une couche de cuivre d'environ 2 mm d'épaisseur.

Avant de pouvoir disposer les figures à imprimer sur les cylindres, ceux-ci sont traités de la manière suivante:

- Application d'une couche superficielle de cuivre par procédé galvanique.

Le cylindre est soutenu horizontalement dans un bac rempli d'eau distillée dans laquelle sont dissouts du sulfate de cuivre et de l'acide sulfurique.

ECOLE DES JEUNES

C'est quoi ce timbre-là

par J.L. Dechesne

Depuis qu'il existe des timbres (1840), des pays n'ont cessé d'apparaître, de fusionner, d'éclater, de disparaître. Que l'on songe à l'unification de l'Allemagne et de l'Italie au siècle passé, à la colonisation et la décolonisation, à l'éclatement des grands empires (ottoman, russe, autrichien et allemand) et parfois à leur reconstitution (URSS, Grand Reich) et à leur nouvel éclatement, la création et la désagrégation de la Yougoslavie. S'y ajoutent encore la création plus ou moins justifiée de territoires "postalement autonomes" (les îles anglo-normandes, les Açores, les Féroés, etc...), les pays qui jugent utile de changer l'orthographe de leur nom (Norvège - Noreg) ou carrément leur appellation (Siam, Ceylan, Birmanie, Dahomey, Congo, les Rhodésies, le Nyassaland, le royaume des Serbes-Croates-Slovenes, etc...) et les changements de propriétaires (le Kamerun allemand devenant les Cameroun anglais et français...). Les occupations plus ou moins temporaires et les partages territoriaux ont également entraîné l'apparition d'une myriade d'appellations éphémères (Aunus, Pleslau, Kärnten, Marienwerder, etc...)

Qui ne s'est jamais demandé "qu'est-ce que c'est que ce timbre ? De quel pays vient-il ? Peut-il figurer dans ma collection (thématique ou autre) ?"

Lequel d'entre vous est certain de distinguer clairement la Slovénie, la Slovaquie et la Slavonie (orientale ou non) ? Qui peut me dire, sans consulter son encyclopédie, si la Bessarabie est distincte ou non de la Ruthénie subcarpathique ? Où situez-vous la Roumélie orientale ? (à l'est de la Roumélie occidentale, sans aucun doute, mais à part ça ?) Où allez-vous ranger un timbre représentant un autobus et portant pour toute mention "Autopaketti 0,05 Busspaket" ? Et un timbre russe surchargé d'un espèce de trident ? Dans quel volume du catalogue chercherez-vous un timbre représentant une carte géographique muette pas spécialement explicite, si ce n'est que le territoire en question semble se trouver à l'est d'une étendue d'eau, océan, mer ou lac, et portant l'inscription "Hatay Devleti Postalari", la faciale étant de 10 P (Pfennig, Penny, Penni, Pence, Para, Piastre, Pound...) ? Où se

trouve le territoire dont des timbres s'ornent de la mention "Dansk-Vertindiske", quels sont ses voisins immédiats, quels timbres utilise-t-il aujourd'hui ?

Tout le monde n'étant pas nécessairement polyglotte (moi non plus) ou doué du charisme de glossolalie (faculté de parler les langues étrangères sans les avoir apprises, comme les Apôtres après la descente du Saint-Esprit), ni calé en histoire moderne ou en géographie, il reste la solution de consulter un catalogue... mondial bien entendu. La série complète des Yvert & Tellier comptant plus de 6.600 pages, ça représente pas mal de boulot de les parcourir, d'autant que peu de collectionneurs possèdent la série entière (les Scott, Stanley Gibbons et Michel ne sont pas plus minces et ils ont l'inconvénient aux yeux de beaucoup d'être en anglais pour les deux premiers et en allemand pour le dernier).

Je vais essayer de vous aider à y voir plus clair (et d'y voir plus clair moi-même, car je ne prétends pas tout savoir, mais ma documentation devrait nous être utile).

On pourrait grouper les timbres à identifier en quatre catégories :

1. ceux indiquant le nom du pays ou du territoire en caractères latins (les nôtres, même si quelques langues employant les caractères latins ont certains accents que le français n'utilise pas);
2. ceux utilisant les autres alphabets européens : gothique, grec et cyrillique (russe, serbe, bulgare, ukrainien, etc...)
3. ceux utilisant des alphabets asiatiques (hébreu, arabe, azéri, bengali, chinois, japonais, etc...) ou africain (amharique);
4. ceux qui n'indiquent pas le nom du pays.

Dans ces catégories, nous passerons d'abord en revue l'Europe, puis le reste du monde. Ce travail, si je le mène à son terme, sera assez long, aussi paraîtra-t-il sous forme de feuillet à suivre.

...à suivre

La revue féminine "MAXI" de décembre 1995, a publié les différents modes d'expédition de colis en France, nous vous rapportons cet article lu pour vous par Daniel EGGEN.

Colis: toutes les formules d'envoi

Vous désirez envoyer un paquet en France ? La Poste vous propose plusieurs solutions.

Comme pour l'envoi de lettres, l'expédition de paquets par La Poste varie selon le poids, l'urgence et la destination. **Vous n'êtes pas pressé.** Optez pour Coliéco si vous expédiez un colis en dehors de votre département. Le paquet (au maximum 10 kg) parviendra à son destinataire dans un délai de trois à cinq jours. Ses dimensions : longueur + largeur + hauteur ne doivent pas dépasser un

mètre. Le coût de l'envoi est fonction du poids. **Par exemple : 9 F pour un colis de moins de 250 g ; 60 F entre 7 et 10 kg.**

En revanche, les colis envoyés au sein d'un même département doivent l'être par Colissimo. Il arrivera le lendemain. Les dimanches et jours fériés ne comptent pas. Si ce délai n'est pas respecté, vous recevrez automatiquement un bon qui vous permettra d'expédier gratui-

tement un autre Colissimo. La taille du paquet est la même que pour Coliéco. Le prix de l'envoi : **par exemple, 13 F pour un colis de moins de 250 g ; 60 F pour un colis de 10 kg.**

● **Vous êtes pressé, et vous devez envoyer un paquet dans un autre département :** choisissez Colissimo. Il arrivera le surlendemain. **Exemples de prix : 17 F pour un envoi de moins de 250 g ; 70 F pour un colis de 10 kg.**

● **Si vous êtes très pressé, choisissez Chronopost.** Votre paquet arrivera le lendemain de votre dépôt avant midi, y compris le samedi matin, n'importe où en France. **Deux exemples de tarifs : 146 F pour un paquet de moins de 500 g ; 429 F pour 30 kg.**



Pour plus de sécurité

■ Quelle que soit la formule choisie, vous pouvez expédier votre colis en recommandé : c'est une assurance en cas de perte de l'objet. Vous

avez le choix entre trois taux. R1 coûte 10 F et vous rembourse le paquet perdu 100 F. R2 coûte 12 F et vous rembourse 1 000 F. Enfin R3 coûte 17 F

et vous garantit 3 000 F en cas de problème. ■ L'avis de réception vous permet d'être certain que le destinataire a bien reçu votre colis. Coût : 7,70 F.

● **Une formule plus simple, Diligo.** Il s'agit d'une boîte préaffranchie. Ainsi, inutile d'attendre au guichet pour faire peser votre paquet. Diligo existe en deux tailles : petit format (5 kg) : 39 F ou grand format (7 kg) : 59 F. Il arrive aussi vite que le Colissimo et La Poste vous dédommage de la même façon s'il parvient

en retard. Il s'achète dans les bureaux de poste et 1 500 débits de tabac.

● **Pour les objets plus fragiles** (quand même pas un verre !), prenez Chronopass. Cette pochette gonflable permet de caler l'objet (jusqu'à 2 kg). Elle est livrée le lendemain avant midi, et coûte 145 F (préaffranchie).

M.-P. LIÉTAUD-MONTIGNY ■

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 18 JANVIER 1996

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
I.) BELGIQUE		
LOT 1	: 1 L. DE BXL A BERLIN DU 10/11/1884 T.P. 32	100.
LOT 2	: 1 C.P. DE SCLAYN A VILLERS EN WARET (VEZIN) DU 8/8/1900 T.P. 53 (5)	60
LOT 3	: 1 C.P. (VOLET REPOSE) DE WAVRE A GILLY DU 22/7/1913 T.P. 110	50
LOT 4	: 1 C.P. DE GILLY A TREIGNES DU 10/5/1930 TARIF EXACT DU 15/12/1927 AU 30/11/1930 : 0,35 Fr. T.P. 282 + T.P. 279 (2° REM : t;p: 179 (2) PREO "GILLY 1930" DOCUMENT NON TAXE POUR AFFRANCHISSEMENT IRREGULIER	150
LOT 5	: 1 L. REC. DE BOITSFORT A BOITSFORT DU 15/4/1937 T.P. 447 A 454 (T.P. OBL. 450 Frs)	125
LOT 6	: 1 L. DE VONECHE A ANDENNE DU ?/8/1939 T.P. 512 TARIF EXACT OBL. CONVOYEUR TRAIN 1208 + GRIFFE VONECHE	75
LOT 7	: 1 L. PUBLICITAIRE DE BXL A BXL DU 28/2/1945 T.P. 673 TARIF EXACT - TARIF FACTURE DU 1/8/1941 AU 14/9/1945 T.P. S/L 250 VERSO PUB : RACCORDES GF ROBINETTERIF PEEL	110
LOT 8	: 5 L. PERIODE 1957/1958 T.P. 1019 - 1024 - 1025 - 1026 1030 - 1064 - 1065	100
LOT 9	: 1 L. EXPRESS DE BXL A KREFELD (ALLEMAGNE) T.P. 926 (3) TARIF EXACT DU 15/12/1952 AU 4/2/1957 : L.O. 4 Frs + EXPRESS 8 Frs.	85
LOT 10	: 1 BANDE D'IMP. DE BXL A TURNHOUT T.P. 1026 A (2)-1026 B (2) 1172 (2) TARIF EXACT DU 1/12/58 AU 14/11/63	70
LOT 11	: 1 ETIQ. PETIT PAQUET DE NIVEELLES A LODELINSART DU 28/11/86 T.P. 2126 TARIF EXACT JUSQUE 500 Gr. DU 1/3/86 AU 31/12/89	100
LOT 12	: 28 DOCUMENTS (lier JOUR, SOUVENIR, COMMEMORATIF,...)	120
II.) BELGIQUE 14/18		
LOT 13	: 3 L. T.P. Occ. 3 OBL. NAMUR, LIEGE, BXL + CENSURES	75
LOT 14	: 1 BORD. EXP. COLIS DE VILVOORDE A JODOIGNE DU 31/5/1918 T.P. Occ. 14 ET 19 TARIF EXACT DU 1/3/16 AU 30/9/18 VERSO : T.P. Occ. 14 OBL. JODOIGNE DU 2/6/18 (TAXE POUR RETRAIT DU COLIS AU BUREAU DE POSTES)	185
III.) BELGIQUE - SERVICE		
LOT 15	: 10 C.P. DE 1968 A 1980 T.SERV. 51-59661-72-77 ET 78	100
IV.) FRANCE		
LOT 16	: 1 L. DE PARIS A LE MANS DU 25/7/1924 T.P. 184 (S/L 35 FF)	100
LOT 17	: 1 L. CONTRE REMBOURSEMENT DE 30,68 Frs. D'ARGENTEUIL A PARIS DU 14/3/1967 AFFR. MECANIQUE + ETIQ. REC + ETIQ. REMB.	125

V.) ALLEMAGNE

LOT 18 : 1 C.P. (VUE DU FRONT) VERS LEIPZIG DU 31/01/1916 OBL. FELD- POSTEXPEDITION DER 23 RESERVE DIV. + CENSURE	85
LOT 19 : 1 C.P. PRISONNIER DE GUERRE VERS BOITSFORT DU 28/4/1941 EXP: OFFICIER BELGE DE L'OPLAG VII B + CENSURE	100

VI.) SUISSE

LOT 20 : 1 L. DU 2/5/1972 "25ième ANNIVERSAIRE TRAFIC AERIEN SUISSE AU DESSUS DE L'ATLANTIQUE NORD" GENEVE-NEW-YORK T.PAér. 47	120
---	-----

VII.) U.S.A.

LOT 21 1 L. DE VICKSBURG (MICHIGAN) A BXL DU 19/01/1940 T.P. 375 + CENSURE ANGLAISE	100
LOT 22 : 1 L. DE VICKSBURG (MICHIGAN) A BXL DU 10/11/1941 T.P. 377 ET 380 + CENSURE ALLEMANDE (DOCUMENT AYANT SOUFFERT LORS DU TRANS- PORT ET AYANT PEUT ETRE ETE REPARÉ PAR LA CENSURE ?)	150

VIII.) liers VOLS, VOLS SPECIAUX,....

LOT 23 : 1 L. DE BXL A NEW-YORK DU 18/5/1947 T.P.Aér. 15-16-17 ET 15A- 16A-17A "COMMEMORATIVE FLIGHT NEW-YORK CENTENARY PHILATELIC EXHIBITION"	95
LOT 24 : lière LIAISON AERIENNE BXL/DAMAS ET RETOUR DU 6/4/1976	100
LOT 25 : lière LIAISON AERIENNE LIEGE-CHARLEROI-LONDRES DU 1/6/1976	50

26. BELGIQUE : 34 (3 nuances).....	ob.	770	150
27. 41 ND	*	1125	260
28. 135/49.....	ob.	7500	1600
29. 1216/21.....	**	225	80
30. PA 26/27.....		1800	600
31. 631/38 (2) feuillet souv.	ob.	360	80
32. LUXEMBOURG : 356/59 (25).....	**	1000	300
33. 372/83 - 392/99 feuillet souv.	ob.	1950	460
34. année 1968 complète.....	**	410	160
35. classeur timbres.....	*	15530	1600

36. BELGIQUE : 8A.....	ob.	3800	110
37. 12.....		2800	750
38. 16A.....		1000	300
39. 22.....		3000	300
40. 25.....		3000	700
41. 46/52.....		2500	700
42. 53/65 + 67.....		2650	700
43. 74/80.....		1500	450
44. 868/75.....	*	1300	400
45. Service 7/19.....		1550	450
46. Service 51 (feuille de 100)	**	1000	350
47. CF 1 - 2 - 3.....	ob.	1350	400
48. CF 434 (feuille de 30).....	**	300	300
49. CF 435 (feuille de 30).....		300	300
50. CF 459/60.....		1700	510

51. BELGIQUE : Carnets 1267 A/B.....	**	1500	450
52. Carnets 6 à 15.....		1195	400
53. Carnets 16/17.....		2900	1000
54. 1 album Davo 1849-1966 + T.P. ob./!/**		-	1200

55. Divers : 1 carnet d'échanges.....	ob./!	-	1000
56. EUROPA : année 1975 - tableaux.....	**	2880	1300
57. BELGIQUE : carnets 19 à 23.....		1060	480
58. carnets "Canards" 2332/35.....		180	80
59. carnets "Champignons" (4).....		960	400
60. carnets "Rongeurs".....		180	80
61. CF 28/47.....		280	120
62. CF 58/78 + 71 Cu.....	ob./!	4100	1500
63. CF 100/27.....	ob.	1000	250
64. CF 128/34.....		180	60
65. CF 135/66.....	ob./!	500	200
66. CF 168/69.....	*	500	200
67. CF 170/73.....		1300	500
68. CF 174.....		1100	400
69. CF 175/77.....		1500	600
70. CF 202/04 + 210.....		500	200
71. CF 205/09.....	**	850	350
72. CF 211/12.....		170	70
73. CF 213/35.....	*	420	180
74. CF 236/59.....		1200	300
75. CF 264/87.....	*/**	530	200
76. CF 294.....	**	250	100
77. CF 295/300.....	*/**	235	100
78. CF 301/03.....	**	900	350
79. CF 323/29.....	ob./!	125	50
80. CF 367/68 + 374/77.....	ob./!**	682	260

81. LUXEMBOURG : 27.....	ob.	1200	500
82. 64.....		100	40
83. 74/81 + 83.....		240	100
84. 83.....	*	100	40
85. 87.....	ob.	200	80
86. 158 + 160/63.....	ob./!	130	50
87. 187/91.....		300	120
88. 209/12.....	*	125	50
89. 215/17.....		200	80
90. 226/28.....		195	80
91. 274.....	**	600	240
92. 322 + 333 + 356/66.....	*/**	125	55
93. 570/75.....	*	200	100
94. 672/77.....		100	50
95. BF 9.....	**	200	100
96. 796/97 + 918 (2).....	ob./!**	170	80
97. Serv. 114, 116, 119, 120, 122, 123, 126.....	ob.	565	230
98. Officiel 141/43.....	*	790	350
99. Officiel 190 + 190A + 194.....	ob.	425	170

100.	LUXEMBOURG : Officiel 190A + 194	*	240	100
101.	BELGIQUE : 603/12	**	250	100
102.	1182/87		365	145
103.	1241 + 1307/12		125	50
104.	1278/83 + 1286/89 + 1304/05		138	55
105.	1329/32 + 1337/39		110	45
106.	1329/34 + 1337/39		123	50
107.	1344/47 + 1354/58		105	40
108.	1372/73 + 1391/93 + 1419/21		133	55
109.	BF 40/41		100	40
110.	1437/42		110	45
111.	1427/31 + BF 43/44		150	60
112.	1427/31 + 1454/55		115	45
113.	1437/42		110	45
114.	1443 - FDC	ob.	100	20
115.	1446 - FDC		100	20
116.	1456/60 + BF 45		120	50
117.	1463/65		110	45
118.	1470/73 - FDC	ob.	100	20
119.	1470/77	**	135	55
120.	idem		135	55
121.	BF 45 + 1492/95		105	40
122.	BF 45/46		150	60
123.	1509		110	45
124.	1519/22 + BF 47		150	60
125.	1564/65 + BF 48		220	88
126.	BELGIQUE : 1561e	**	100	40
127.	1561i		210	85
128.	1581/87		200	80
129.	1599/1600 + 1605/07		110	45
130.	1610/13 + 1652/55		155	60
131.	1627/35		250	100
132.	1639 + 1652/55		120	50
133.	1662/66		115	45
134.	1677/82		125	50
135.	1695/98 + 1705/06		122	50
136.	1708/12		115	45
137.	1725 + 1738/41		125	50
138.	1747/48 + 1753/55		150	60
139.	BF 50/51	ob.	225	70
140.	BF 50/51	**	225	90
141.	1759/61		100	40
142.	1785/88		120	50
143.	1789/94		220	90
144.	1795 + 1800/02 + 1804		130	50
145.	1816/21		250	100
146.	1843/48		110	45
147.	1877/80		100	40
148.	1893/96		100	40
149.	1913/14 + 1918/20		135	55
150.	BF 53 + 1921/22		150	60